



Protection des consommateurs européens: les jouets et les voitures en tête du classement des produits dangereux

Bruxelles, le 5 avril 2019

La Commission européenne a publié aujourd'hui son rapport 2018 sur la «Safety Gate» pour les produits dangereux, anciennement connue sous le nom de «système d'alerte rapide».

Le rapport montre que les autorités se sont échangé 2 257 alertes concernant des produits dangereux. La catégorie de produits ayant fait l'objet du plus grand nombre de notifications est celle des jouets (31 %), suivie de celle des véhicules à moteur (19 %) et de celle des vêtements, textiles et articles de mode (10 %), tandis que les principaux risques ayant été signalés sont le risque chimique et le risque de blessure (25 % chacun), suivis du risque d'étouffement pour les enfants (18 %).

Mme Věra **Jourová**, commissaire chargée de la justice, des consommateurs et de l'égalité des genres, a déclaré: *«La "Safety Gate" constitue un outil essentiel pour protéger les Européens des produits dangereux, et elle fonctionne réellement. Avec plus de 2 000 alertes et près du double de rappels et de retraits du marché, le rapport montre que des mesures efficaces sont prises pour faire respecter les règles. Nous continuerons à travailler avec les autorités nationales et les pays tiers afin d'assurer la sécurité de tous les consommateurs européens.»*

Les rappels de produits constituent l'une des mesures les plus fréquemment utilisées pour réduire les risques présentés par les produits dangereux, mais la proportion de produits récupérés avec succès auprès des consommateurs reste généralement faible. Les résultats d'une nouvelle enquête sur la question montrent qu'un tiers des répondants ont sciemment continué à utiliser des produits ayant fait l'objet d'un rappel, ce qui donne à penser que les avis de rappel pourraient ne pas avoir beaucoup d'effet sur les consommateurs et/ou que les risques pourraient ne pas être communiqués de manière suffisamment claire.

Plus de la moitié des produits dangereux détectés proviennent de Chine. La coopération avec les autorités chinoises dans le domaine de la sécurité des produits reste une priorité, mais les résultats sont mitigés. La Commission continue à travailler avec les autorités chinoises compétentes pour améliorer la situation. Il s'agit notamment de mieux faire connaître les règles en matière de sécurité des produits qui doivent être respectées pour vendre des produits aux consommateurs de l'UE.

Contexte

Depuis 2003, grâce au système d'alerte rapide, les informations relatives aux produits non alimentaires dangereux qui sont retirés du marché et/ou rappelés par le fabricant n'importe où en Europe sont rapidement transmises aux États membres et à la Commission européenne. De cette façon, des mesures de suivi appropriées (interdiction/cessation des ventes, retrait du marché, rappel par le fabricant ou refus d'importation par les autorités douanières) peuvent être prises partout dans l'Union. Le système d'alerte rapide a été rebaptisé «Safety Gate» par la Commission européenne.

La «Safety Gate» possède son propre [site web public](#), qui permet de consulter des rapports hebdomadaires sur les alertes communiquées par les autorités nationales participant au système. Chaque semaine, quelque 50 alertes sont enregistrées et publiées sur l'internet.

Les entreprises peuvent également utiliser la «[Business Gateway](#)» pour avertir rapidement et efficacement les autorités nationales de la dangerosité potentielle d'un produit qu'elles ont mis sur le marché.

Pour en savoir plus

[Rapport annuel et fiche d'information comprenant les statistiques nationales](#)

[Safety Gate](#)

[Safety Gate: liste des alertes](#)

[Enquête sur l'efficacité des rappels](#)

[Business Gateway](#)

[Outil de recherche concernant les informations publiées dans le cadre du système d'alerte rapide](#)

[Safety Gate: points de contact nationaux](#)

[Safety Gate: outil statistique pour produire vos propres statistiques](#)

IP/19/1992


Personnes de contact pour la presse:


[Christian WIGAND](#) (+32 2 296 22 53)


[Melanie VOIN](#) (+ 32 2 295 86 59)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)

Photos & Videos

 [IP/19/1992](#)

 [IP/19/1992](#)

 [IP/19/1992](#)